



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : MOINE Brian
Objet : Plat'AU - PERMIS DE CONSTRUIRE

Numéro : PC 062498 25 00010 U6201
Adresse du projet : 19 Rue Uriane Sorriaux 62300 Lens
Déposé en mairie le : 18/04/2025
Reçu au service le : 30/04/2025
Nature des travaux: 08140 Régularisation de travaux

Demandeur :
Monsieur BRASIER Philippe
9 RUE PERI BROSSOLETTE
Lieu-dit ZAC du Chevalement
62153 SOUCHEZ

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, les articles L621-30, L621-32 et L632-2 du code du patrimoine ne sont pas applicables et ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Ce projet n'appelle pas d'observation.
Il est bien noté que la façade traditionnelle sur rue ne fait l'objet d'aucun travaux.

Fait à Arras

Signé électroniquement
par Loic LEVIN
Le 26/06/2025 à 19:00

**Architecte des Bâtiments de France
Monsieur Loic LEVIN**

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

PC 062498 25 00010
Date d'export : 30/06/2025
Lens

Date de dépôt du dossier : 18/04/2025
Demandeur principal : BRASIER Philippe
Adresse du projet : 19 RUE URIANE SORRIAUX
Libelle : avis_ABf_1_1.pdf

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais - 100 avenue Winston Churchill, CS 10007, 62022 Arras CEDEX -
03 21 50 42 70 - udap-pas-de-calais@culture.gouv.fr

ANNEXE :

Monument aux morts du rond-point Van Pelt situé à 62498|Lens.

Maison Syndicale des mineurs et ancienne salle de cinéma "Le Cantin". situé à 62498|Lens|au 78 Casimir Beugnet (rue rue Emile Zola.

PC 062498 25 00010
Date d'export : 30/06/2025
Lens

Date de dépôt du dossier : 18/04/2025

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais - 100 avenue Winston Churchill, CS 10007, 62022 Arras CEDEX -

Demandeur principal : BRASIER PHILIPPE 03 21 50 42 70 - udap-pas-de-calais@culture.gouv.fr

Adresse du projet : 19 RUE URIANE SORRIALIX

Libelle : avis_ABF_1_1.pdf



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale des
affaires culturelles**

Pôle Patrimoines & architecture
Service régional de l'archéologie

C.A. LENS-LIEVIN
droitdessoils@agglo-lenslievin.fr

LILLE, le 06/05/2025

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement

Réf. : PC 062498 25 00010_LENS 62

Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 30/04/2025.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le préfet de la région Hauts-de-France,
et par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation,
le conservateur régional de l'archéologie adjoint

Philippe Hannois

N/Réf : PS/GB/PB/GD-2025L240

AVIS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN
Sur le dossier ci-dessous référencé

Direction Eau et Réseaux

Dossier suivi par :
Gaëlle DECAILLON

Tél : 03 21 790 607
polreseaux@agglo-
lenslievin.fr

Dossier n° : PC 062 498 25 00010
Demandeur : Philippe BRASSIER
Objet : modification de l'immeuble existant avec extension et aménagement des
combles
Adresse des travaux : 19 rue Uriane Sorriaux à Lens
Parcelle : BO221

La C.A.L.L. émet un avis favorable.

Le dossier n'appelle pas de nouveau besoin en matière de raccordement aux réseaux
d'eau et d'assainissement collectif.

Au vu du projet, le rejet des eaux pluviales de la partie existante pourra, de façon
dérogatoire, être conservé dans son dispositif actuel. Le projet prévoit une infiltration à
la parcelle de l'extension.

Signé électroniquement par : Pierre SENECHAL
Date de signature : 23/05/2025
Qualité : Vice-Président Eau et Assainissement de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin

